

## **Appel aux Saverdunois et Ariégeois de la Basse Ariège**

Je viens d'écrire cet article plus particulièrement à votre intention.(mis sur Fb).

En catimini une enquête publique est ouverte, elle concerne une centrale d'enrobé à chaud sur le site dit « devant LARLENQUE » à SAVERDUN! Cette enquête est ouverte jusqu'au 26 novembre. Soyons très réactifs allons écrire sur le cahier avant le mardi 26 nov.au soir !!!

Sans présentation aux Saverdunois, sans présentation en Conseil municipal, cette nouvelle centrale d'enrobages à goudrons et bitumes est un scandale des plus révoltants. On ajoute un nouveau danger et non des moindres par cette addition aux multiples pollutions déjà subies dans notre environnement.

Ces enrobés goudronneux sont destinés à l'élargissement de l'autoroute *La Narbonnaise*. En toute logique et dans un souci de « bioéconomie » ces enrobés devraient être fabriqués au plus près des besoins. Or ils seront fabriqués dans « le point noir industriel de l'Occitanie » c'est-à-dire à Saverdun.

De nombreux sites de production de bitume témoignent pour dénoncer les ravages tant en matière de santé publique, maladies auto-immunes, cancers, et en premier lieu le public des plus fragiles: les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées.

Emission de HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) COV (butane, solvène, éthanol, acétone, benzène) ....etc

Il faut ajouter à cela l'atteinte sur les végétaux. Sans oublier les mauvaises odeurs et la pollution respiratoire qui s'ensuit en périodes estivales.

L'émission « envoyé spécial » fin 2015 sur ce thème est à revoir.

Les pouvoirs publics n'ont aucun réseau de contrôle de ces installations et se repose sur la bonne foi de l'industriel : nous ne le savons que trop à Saverdun (voir notre dossier « gravières »)

L'ex-ministre de l'écologie Delphine BATHO l'avait dénoncé en son temps... en vain

Saverdunois en toute conscience citoyenne, pour vous, pour vos enfants, dénoncez cette nouvelle agression, écrivez sur le cahier, faites-vous entendre !

Ou écrivez à : [pref.utilite-publique@ariege.gouv.fr](mailto:pref.utilite-publique@ariege.gouv.fr)

Jean Louis BERTRAND

Le 26 novembre 2019.